



Constructions

- 1 villa
- 1 prolongation d'autorisation de villa

Bienvenue

Suite à la mise au concours du poste de collaboratrice spécialisée des contributions et après examen des nombreuses candidatures, le Conseil communal a nommé **Mme Audrey Dérupaz** à ce poste. Elle a débuté son activité au 1er mars 2022 au sein de l'Administration de Grimisuat et nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction.

Magic Pass

Il reste peu de temps pour bénéficier des subventions 2021-2022 ! Une seule démarche à faire auprès de la Commune : remplir le formulaire y relatif (www.grimisuat.ch/magic-pass) et nous le retourner avec une copie de la carte d'étudiant ou d'apprenti, pour les 16 à 25 ans, ainsi que la preuve du paiement de l'abonnement acheté directement auprès du Magic Pass, au plus tard d'ici au 30 avril 2022.

Mobilité village de Champlan

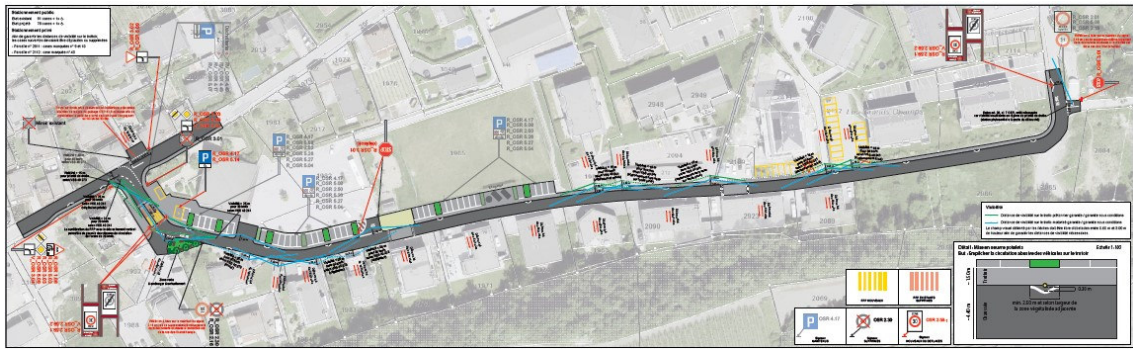
Point de situation :

Le village de Champlan est en constante évolution avec notamment de nombreux développements le long de la rue des Grandchamps ces dernières années. Cette rue de desserte des quartiers d'habitation fait cohabiter de nombreux modes de transports et usagers (écoliers, riverains, usagers de la déchetterie, ...).

Cette mixité d'usages et d'usagers se traduit en partie par les aménagements déjà présents sur la rue (chaussée réduite, trottoir d'un côté, décrochement verticaux pour maîtriser les vitesses). Toutefois, la sécurité de tous n'est pas encore totalement garantie notamment en raison de problèmes de visibilité aux niveaux de certains débouchés privés sur la rue des Grandchamps et dans les carrefours (rue de l'Ecole et rue du Tunnel).

En outre, la largeur de la chaussée (environ 4.40m) ne permet pas le croisement à la vitesse indiquée (40 km/h). Ainsi, les véhicules doivent empiéter partiellement sur le trottoir lors des croisements et certains usagers ont tendance à circuler de manière prolongée sur celui-ci ce qui pose un problème de sécurité vis-à-vis des piétons.

En addition, la cohabitation entre les écoliers et le trafic motorisé est également identifiée comme problématique sur la rue du Bassin. En effet, cet axe ne dispose d'aucun aménagement pour les piétons et offre un raccourci aux véhicules provenant de la rue de Coméraz et souhaitant atteindre le village de Champlan.



Pistes de solution :

Dans le but d'offrir une solution pertinente et cohérente pour les habitants, une ligne directrice a été définie avec pour objectif de mettre en œuvre par étape une zone 30 sur les rues du village de Champlan qui s'y prêtent (rues des Grandchamps, de l'Ecole et du Tunnel).

Sur la rue des Grandchamps, l'abaissement de la vitesse à 30 km/h améliorera la cohabitation entre les usagers. En addition, la mise en œuvre d'aménagements empêchant les circulations abusives sur le trottoir permettra de garantir la sécurité des piétons (et surtout des écoliers).

La refonte des priorités au niveau du carrefour entre les rues de l'Ecole et des Grandchamps permettra de maîtriser les vitesses sur la rue de l'Ecole et de supprimer les problèmes de visibilité. Le décalage et la surélévation du passage pour piétons à proximité de ce carrefour permettront de garantir la sécurité des écoliers empruntant ce passage quotidiennement.

L'introduction d'une coupure de trafic pour les véhicules motorisés sur le haut de la rue du Bassin permettra de supprimer le trafic de transit sur celle-ci et de sécuriser les piétons empruntant cette rue tout en maintenant l'accessibilité aux parcelles desservies (accès depuis la rue de l'Ecole).

Enfin, une réflexion quant à la possibilité de relocalisation de la déchetterie dans une zone n'induisant pas de trafic de transit à travers des quartiers d'habitation serait également pertinente.

Combat de reines génisses et primipares

Syndicats d'élevage Grimisuat - Ayent - Arbaz

Samedi 19 mars 2022

Au Ranch de Grimisuat dès 9h30



Entrée libre et restauration sur place

Dans le cadre du BiblioWeekend, qui aura lieu le 26 mars 2022,

participe au concours :

Décroche la lune... et dépose-la sur du papier...



Conditions :

- Pour qui ? : enfant, jeune et adulte
- Comment ? : Dessin, photo et/ou écriture

Dessin	Photo	Ecriture
Format : A4 à A3 Technique libre (dessin, peinture, collage...)	Photo unique ou montage à partir de tes propres photos.	Poème, conte ou récit inspiré par la lune

• Jusqu'à quand ? mercredi 16 mars 2022

Anna C'Fabrice

A partir du mardi 22 mars, les lecteurs pourront voter pour leurs 3 œuvres préférées.

A la bibliothèque de Grimisuat

